



LOISIRS et SOLIDARITE des RETRAITES MARSEILLE

(ASSOCIATION LOI 1901)

Monique Teychené, Présidente, 72 Bd Rouvier 13010 Marseille

☎ 06 44 78 54 20

Email : lsrmarseille@laposte.net site: <http://lsrmarseille.fr>

INFORMATION « LRS RANDO INTER-SUD »

du 14 au 17 mai 2019 au LARZAC

Organisé par LSR34 : C'est la Rencontre des randonneurs Inter-LSR : Occitanie / Rhône / Provence pour la découverte randonnées du Larzac (

Hébergement : au domaine de Gaillac 12230 Sauclières situé à quelques kms de la Couvertorades (Voir sur internet le site du gîte)

- ⇒ Coût du l'hébergement 155€ avec 3 nuitées en demi-pension en gîtes de groupes (couchage draps et couettes fournies) max 6/8 personnes /chambres + 2 pique-niques pour les 2 jours de randonnées
- ⇒ Coût du transport en covoiturage environ 40€/personne si 4 personnes par voiture organisé par LSR Marseille

Programme du séjour :

- 1) Le 14 mai : arrivée au domaine de Gaillac à partir de 14h
- 2) le 15 Mai au Viala-du-Pas-de-Jaux à 30km du domaine de Gaillac.
 - 1er randonnée courte distance 13km dénivelé 380m (descente et montée du plateau du Larzac à St Paul-des-Fonts)
 - 2èm randonnée longue distance 19km dénivelé 480m (même randonnée +une boucle pour aller voir le cirque de Tournemire).
- 3) Le 16 Mai au lieu-dit les canalettes à 8km du domaine de Gaillac.

Lors de ces 2 randonnées LSR34 nous proposent de découvrir un site insolite : Les Canalettes

- 1er randonnée courte distance 12km dénivelé 200m (les Canalettes et la forêt domaniale du Larzac).
- 2èm randonnée longue distance 17km dénivelé 450m (le Pas de la Mûle, la source du Durzon, les Canalettes).

- 4) Le 17 mai : Retour après le petit déjeuner.

Le rythme de marche des randonnées sera modéré afin de permettre la participation d'un maximum de randonneurs

Renseignements pratiques : auprès d'Eliane Garau (06 70 79 33 45)

Inscriptions et paiement par chèque : auprès de Nicolle Lombino (06 60 82 45 16)

Nous vous invitons à faire connaître votre participation à ces rencontres « LSR Rando Sud » en remplissant le bulletin d'inscription ci-joint et à le remettre à Nicolle avant le 10 mars 2019 avec un chèque d'acompte de 55€ le solde du gîte (100€) sera versé avant le 20 avril 2019.

Le Transport à la fin du séjour. **Les chèques sont à l'ordre de « LSR Marseille »**